Communiqué de presse

Vernier/Ostermundigen, le 24 novembre 2026

Systèmes de transport de skis testés par le TCS : le coffre arrière convainc, les porte-skis magnétiques présentent des lacunes en matière de sécurité

Quelle est la meilleure solution pour transporter des skis et des snowboards lors d'un déplacement ? Le Touring Club Suisse a testé six systèmes de transport de skis en évaluant leur sécurité, leur facilité d'utilisation et leur impact sur la consommation d'énergie. Le meilleur résultat global a été obtenu par un coffre arrière monté sur le dispositif d'attelage. Les porte-skis magnétiques présentent en revanche d'importantes lacunes en matière de sécurité.

Les personnes qui partent en vacances de sports d'hiver en voiture doivent choisir un système de transport adapté, en particulier lorsqu'elles doivent transporter plusieurs paires de skis ou snowboards. Les solutions les plus courantes sont les porte-skis classiques ou magnétiques, les coffres de toit, les porte-skis montés sur le dispositif d'attelage ou encore les coffres arrière. Le TCS a comparé six systèmes en évaluant leur facilité d'utilisation, leur sécurité ainsi que leur impact sur la consommation d'énergie du véhicule. Outre des essais pratiques de montage et de chargement, le test comprenait des manœuvres de conduite et des crash-tests à 30 km/h. Les produits sélectionnés pour chacun des systèmes ont obtenu de bons résultats lors de précédents tests de produits et sont fréquemment vendus en Suisse.

Le coffre arrière obtient le meilleur résultat global

Avec la mention «excellent», le coffre arrière (modèle testé : Thule Arcos Box XL) obtient le meilleur résultat. Monté sur le dispositif d'attelage, il convainc particulièrement sur le plan de la sécurité. Il a résisté au crash-test à 30 km/h sans présenter de dommages visibles et n'a entraîné aucune surconsommation mesurable lors du test. Il peut en outre accueillir jusqu'à dix paires de skis ou cinq snowboards. Ses inconvénients sont son poids à vide élevé, de près de 30 kilogrammes, l'espace important nécessaire à son rangement ainsi que la longueur maximale des skis limitée à 180 centimètres. Il s'agit également de la solution la plus coûteuse, avec un prix d'environ 1'300 francs, à condition que le véhicule soit déjà équipé d'un dispositif d'attelage.

Le porte-skis classique (Thule SnowPack M), le coffre de toit (Thule Motion 3 XL) – tous deux coûtant entre 700 et 1'000 francs environ, barres de toit comprises – ainsi que le porte-skis arrière (Tow Car Cerler, disponible pour un peu plus de 300 francs) obtiennent également de bons résultats. Ces trois systèmes reçoivent la mention «très recommandé». Alors que le porte-skis classique convainc par son faible poids et sa facilité d'utilisation, les coffres de toit offrent un espace de rangement supplémentaire pour les équipements d'hiver.

Le coffre de toit enroulable (modèle Werollit, vendu entre 500 et 600 francs environ) obtient certes la mention «très recommandé», mais présente quelques faiblesses. Malgré sa grande capacité de transport et son rangement peu encombrant, son montage s'est révélé laborieux. De plus, ce coffre de toit enroulable n'est pas compatible avec toutes les barres de toit et n'offre pas de protection efficace contre le vol.

Des lacunes de sécurité pour les porte-skis magnétiques

L'évaluation du porte-skis magnétique est nettement plus critique. Il obtient néanmoins la mention «recommandé». Bien qu'il soit facile à installer et que le Menabo Aconcagua soit relativement bon marché, avec un prix d'environ 250 francs, le porte-skis s'est détaché du toit du véhicule lors du crash-test à 30 km/h. Même lors d'une répétition de l'essai, le système n'a pas résisté aux forces exercées. Il n'offre par ailleurs qu'une protection insuffisante contre le vol.

Une surconsommation d'énergie pouvant atteindre 33 %

Les mesures de consommation effectuées avec un Volvo EX30 montrent que les systèmes installés sur le toit du véhicule augmentent particulièrement les besoins en énergie. Alors qu'aucune surconsommation n'a été constatée avec le coffre arrière, celle-ci atteignait 9 % avec le porte-skis monté sur le dispositif d'attelage. Les deux coffres de toit ont entraîné une augmentation de la consommation de respectivement 19 et 22 %. La surconsommation la plus élevée a été enregistrée avec le porte-skis classique installé sur le toit, atteignant 33 %.

Une surconsommation de 11 % a été mesurée avec le porte-skis magnétique. Cette valeur n'est toutefois que partiellement comparable aux autres résultats, car ce système est limité à une vitesse maximale de 100 km/h et la mesure a donc été effectuée à une vitesse inférieure.

Privilégier les systèmes à fixation mécanique

Le TCS recommande de privilégier, dans la mesure du possible, les systèmes de transport à fixation mécanique, installés sur des barres de toit ou sur un dispositif d'attelage. Lors du choix du système, il convient notamment de tenir compte de sa compatibilité avec le véhicule, de sa capacité de transport ainsi que de la charge maximale autorisée sur le toit ou de la charge d'appui maximale sur le dispositif d'attelage.

Quel que soit le système utilisé, les skis et les snowboards doivent être correctement arrimés. Dans les coffres de transport, des sangles de fixation doivent être utilisées à cet effet. Pour le transport à l'intérieur du véhicule, le TCS recommande également de placer les skis dans une housse de ski et, si nécessaire, de les fixer à l'aide de sangles.

Contact
Jordan Girod, porte-parole du TCS
Tél. 058 827 27 26 | 076 367 25 33 | jordan.girod@tcs.ch
www.pressetcs.ch, www.flickr.com

Touring Club Suisse – toujours à mes côtés.
Depuis sa fondation en 1896 à Genève, le Touring Club Suisse est au service de la population suisse. Il est synonyme de sécurité, durabilité et liberté de choix en matière de mobilité personnelle et il est actif tant au niveau politique que social. À travers plus de 2200 collaborateurs et 23 Sections régionales, le plus grand club de la mobilité de Suisse propose à plus de 1,65 millions de membres un large éventail de prestations et services liés à la mobilité, l'assistance, la santé et les activités de loisirs. Une prestation d'assistance est fournie toutes les 70 secondes. Chaque année, 200 patrouilleurs accomplissent quelques 368'000 interventions de dépannage sur les routes suisses et permettent de reprendre la route immédiatement dans plus de 80 % des cas. La protection voyage TCS traite et coordonne 77'000 cas et interventions, dont près de 3700 évaluations médicales et 1350 rapatriements par an. TCS Ambulance est le plus grand acteur privé dans le secteur des secours d'urgence et du transport sanitaire en Suisse avec 400 collaborateurs, 23 bases logistiques et environ 45'000 interventions par année. Les centres de protection juridique traitent plus de 48'000 affaires juridiques et fournissent près de 11'000 renseignements juridiques. Depuis 1908, le TCS s'engage pour davantage de sécurité dans la mobilité – un engagement rendu possible grâce à ses membres. Il développe des supports pédagogiques, des campagnes de sensibilisation et de prévention, teste les infrastructures de mobilité et conseille les autorités. Le TCS distribue chaque année près de 100'000 baudriers et 90'000 gilets aux enfants, afin que la mobilité des plus petits soit sécurisée. Les centres de conduite forment 42'000 participants par an, toutes catégories de véhicules confondues. Avec 32 campings et environ 942'000 de nuitées touristiques, le TCS est aussi le leader du camping en Suisse. L'Académie de la mobilité du TCS étudie et projette les transformations dans le secteur des transports, comme la mobilité verticale par drone ou la mobilité partagée, par exemple avec le projet «carvelo» qui compte 360 vélos-cargo électriques et 45'000 utilisateurs. Le TCS est cosignataire de la feuille de route mobilité électrique 2030.